

# Le réseau foncier de l'Ain



## Le foncier, une ressource à préserver

Le département de l'Ain, de par sa localisation entre les deux métropoles de Lyon et de Genève, bénéficie d'un dynamisme qui participe à l'attractivité du département. Avec un **taux de croissance de population de 1,3 % /an**, le département accueille chaque année entre 7 000 et 8 000 habitants supplémentaires.

La situation géographique du département, son dynamisme économique tout comme la qualité de son cadre de vie, sont autant d'éléments qui expliquent sa croissance démographique soutenue durant ces dernières années. Ces éléments induisent, en corollaire, **une forte demande en logement, une multiplication du nombre de constructions, une consommation importante du foncier et un étalement urbain grandissant**. Ce contexte de pression foncière se traduit par des coûts du foncier qui ont tendance à augmenter et à être très élevés dans certains secteurs.

Le développement de l'urbanisation s'est ainsi opéré dans de nombreux territoires, les franges des enveloppes urbaines sont de moins en moins distinctes et une perte de qualité des entrées de villes est de plus en plus prégnante. **Chaque année, la diminution des surfaces agricoles sur le département de l'Ain est en moyenne d'environ 400 ha par an sur les dernières années** (données taches urbaines de la DDT)



# Le réseau

## foncier de l'Ain



La gestion économe du foncier et la lutte contre l'artificialisation des sols participent à la gestion de la **ressource foncière qui assure de nombreuses fonctions** :

- des fonctions productives agricoles, qui sont de plus en plus de proximité (circuits courts ...)
- des fonctions productives sylvicoles : bois-énergie, bois-construction ...
- des fonctions écologiques : filtration, séquestration de carbone, continuité écologique, réservoir de biodiversité ...
- des fonctions sociales : tourisme, circuits-court, loisirs et aménités en termes de paysage et patrimoine...

C'est pour répondre à ces enjeux que le réseau a été créé en 2018, par la DDT 01 pour le compte de l'État, le Conseil départemental de l'Ain, la SAFER Auvergne Rhône-Alpes et l'EPF de l'Ain

L'**objectif** du **réseau** réside dans la production de connaissances, l'organisation d'événements et des actions de communication, à destination des collectivités territoriales, des partenaires institutionnels et des porteurs de projets, en vue de les sensibiliser aux problématiques exposées ci-dessus.

Son **périmètre d'action** est le département de l'Ain.

Ainsi, **sa vocation** est d'accompagner les collectivités et les porteurs de projets en vue de limiter l'expansion urbaine sur les terres agricoles et milieux naturels, de densifier en zone U, de reconstruire la ville sur la ville, en investissant dans les dents creuses, de reconquérir les friches de toutes natures, de lutter contre la vacance dans les centres, de maintenir et proposer des espaces de loisirs, de soutenir l'activité touristique ...

Il a également vocation à soutenir la mise en œuvre de stratégies foncières dans le cadre de l'élaboration de document d'urbanisme, de création de ZAC, de ZAE, et à renseigner sur les volets techniques des opérations foncières (portage, négociations, outils de maîtrise foncières, fiscalités ... )

Chaque année, le **réseau** :

- élaborera une publication sur un thème différent
- organisera un événement : séminaire, conférence, visite de site
- préparera la communication autour des productions et des événements
- capitalisera sur les sites internet des membres du réseau.

Le **réseau** s'appuiera sur les outils (dont le MCMA) et les espaces cartographiques des différents membres, outils qui permettront la production et la diffusion de connaissance.